



Association
des Ludothèques
Françaises

Orientations 2023-2025

Il y a quatre ans, l'ALF élaborait ses orientations 2019-2022. C'était sans compter qu'une pandémie d'une ampleur inégalée allait venir bouleverser ses priorités pendant deux années... On comprendra donc qu'une partie des projets, déjà ambitieux, n'ait pu être réalisée. Ce qui veut dire qu'une autre part, non négligeable, a été réalisée (certification Qualiopi des formations ALF, réalisations d'outils pour les ludothèques et pour les ALF régionales, actions de plaidoyer...). Il faut également souligner que certains projets n'ont pas rencontré l'adhésion, indispensable, des financeurs (projet d'étude d'impact, enquêtes sur le réseau...). Enfin, les évolutions liées au contexte (fragilisation financières des ludothèques, structuration du monde du jeu de société, place accordée au jeu dans les réseaux connexes, etc.) invitent à nous saisir des opportunités, à prioriser différemment nos orientations et à en développer de nouvelles.

Pour les trois prochaines années, l'ALF souhaite donc orienter son action vers les trois grands objectifs suivants, tout en poursuivant son action d'accompagnement et d'animation du réseau des ludothèques au quotidien.

Objectif stratégique 1 : Donner une place au jeu et aux ludothèques dans les politiques publiques

Ce qui pouvait sembler utopique il y a quelques années semble de plus en plus possible, voire nécessaire. Le succès sociétal du jeu, parfois entendu de manière très différente de celle des ludothèques, et sa diffusion à tous les niveaux de la société (foyers, écoles, bibliothèques, entreprises...) constituent à la fois une opportunité et un risque. Il est donc essentiel que l'ALF se positionne comme l'un des acteurs, voire l'initiateur, d'une réflexion politique globale sur la place à donner au jeu, qui rassemble à minima les principaux acteurs institutionnels concernés (CNAF, ministère de la Culture, de l'Education nationale, ANCT).

Ses efforts en cela croisent ceux des acteurs du milieu du jeu de société (auteurs, illustrateurs, éditeurs, ludicares, organisateurs de festivals) pour une reconnaissance culturelle du jeu, avec lesquels nous poursuivrons les actions entreprises.

Le projet de labellisation des ludothèques va également en ce sens, afin d'amener les acteurs institutionnels à mieux identifier les ludothèques, à reconnaître leur utilité sociale et à leur accorder les moyens humains et financiers de remplir leurs missions. Les enjeux de l'AGE de 2023 seront de poser un référentiel commun,

qui nous permettra ensuite de poursuivre les négociations avec les partenaires pour obtenir les financements nécessaires à la réalisation du projet et sa prise en compte dans le financement des ludothèques.

Ce référentiel permettra de positionner clairement les ludothèques et leur spécificité au sein de l'offre ludique croissante. Il s'agira notamment de poursuivre le travail mené en partenariat avec les réseaux des bibliothèques, et notamment l'ABF, pour produire un Livre blanc du jeu en bibliothèque ou en ludomédiathèque. Nous souhaitons également mettre en avant les enjeux plus spécifiques des ludothèques auprès des publics fragilisés (séniors, porteurs de handicap, quartiers Politique de la ville...).

Enfin, nous travaillerons à renforcer notre connaissance du réseau, en portant une attention toute particulière aux gestionnaires, auxquels les enjeux des ludothèques et des ludothécaires échappent parfois. Les liens de l'ALF avec l'Association des Maires de France pourra constituer un premier jalon dans la rencontre avec les communes et les collectivités territoriales.

Objectif stratégique 2 : Poursuivre la professionnalisation du réseau

Plus les ludothèques seront défendables, plus nous pourrons les défendre. D'où la nécessité de poursuivre la professionnalisation du réseau, qui va de pair avec la démarche de labellisation et les exigences des financeurs.

Cette professionnalisation peut se renforcer selon nous par différents leviers :

- de manière formelle, par la formation. C'est pourquoi nous souhaitons d'une part maintenir notre offre de formation continue et nos partenariats avec les acteurs de la formation professionnelle des ludothécaires (IUT Bordeaux-Montaigne, FM2J, USPN (ex-Université Paris 13), et d'autre part élargir cette offre et/ou ces partenariats. Cela d'une part en direction de la fonction publique territoriale (CNFPT), d'autres part en direction des autres réseaux professionnels menant une réflexion autour du jeu pour les sensibiliser à notre approche et à la nécessité de l'intégrer à leurs propres formations (filières des métiers du livre, réseau Canopé, réseaux de l'animation et de la parentalité...) Dans le même registre, nous souhaitons également repenser l'organisation de notre formation d'été annuelle, afin de mieux la faire correspondre aux besoins du réseau.
- de manière non-formelle, nous souhaitons développer les outils collaboratifs et d'échanges horizontaux entre les ludothèques et les ALF. Nous allons donc poursuivre la démarche expérimentée lors de la pandémie autour de la mise en place d'outils de partage de ressources, et lancer un groupe Discord, dans un premier temps réservé aux ALF.
- nous considérons également, dans notre démarche d'éducation populaire, que l'implication au sein de l'ALF contribue à la montée en compétences de tous et toutes. Cependant, nous avons constaté que les modalités de formation des bénévoles ALF que nous proposons ne sont pas toujours adaptées pour les bénévoles. Nous allons donc réfléchir à d'autres formats pour nourrir cette réflexion commune, et notamment à un accompagnement plus personnalisé des bénévoles des ALF régionales.
- nous allons poursuivre le développement d'outils pour les ludothèques, en proposant notamment de nouvelles missions de Service civique, et travailler à l'élaboration de nouveaux documents

structurants, avec l'idée de reprendre la publication d'un ouvrage de référence, dont l'élaboration sera facilitée par l'adoption des critères de labellisation.

- enfin, nous allons poursuivre notre travail pour une meilleure communication et une meilleure information des ludothèques, notamment sur la question des financements.

Objectif stratégique 3 : Renforcer les moyens d'action de l'ALF

Le constat que nous faisons actuellement est celui de l'insuffisance des moyens, notamment humains, dont nous disposons actuellement pour mener de front toutes nos missions. Le travail mené précédemment autour de la restructuration de l'ALF et des rapports entre les différentes instances (AG, CA, bureau, commissions, équipe salariée) a permis de mieux travailler ensemble et de répartir les tâches. Malgré cela, notre constat est d'une part qu'il y a des limites à ce que nous pouvons attendre des bénévoles en termes d'investissements, sous peine de décourager complètement les vocations, et d'autre part que l'équipe touche à ses limites dans l'extension des tâches qui lui sont dévolues.

C'est pourquoi nous souhaitons tout d'abord faciliter l'engagement des bénévoles au sein des ALF nationale et régionales. Pour la première en produisant des fiches descriptives des tâches et chantiers des différentes commissions. Pour les secondes, en proposant un accompagnement renforcé des bénévoles par l'équipe et la commission réseau.

Nous allons ensuite poursuivre notre recherche de sources de financements pour compléter l'équipe. Ces financements constituent en effet la condition sine qua non à la mise en place du label, mais aussi au renforcement du travail de communication et de formation. Pour cela, nous allons aller au bout de notre tentative d'éligibilité au mécénat, mais aussi aller à la recherche d'autres sources de financement (qui sont aussi des moyens d'entrer en relation avec d'autres acteurs institutionnels).

Et pour finir, nous souhaitons reprendre nos questionnements autour des locaux de l'ALF, et de la possibilité de trouver une solution d'hébergement à la fois moins onéreuse et plus adaptée.

Ces orientations pour les trois prochaines années sont bien sûr des prévisions et intentions formulées à une date précise et dans un contexte donné. Il est bien entendu que celles-ci pourront être adaptées, affinées, voire bouleversées par la conjoncture, dont les années passées ont montré à quel point elle pouvait être un facteur aussi déterminant qu'imprévisible.

Notre action aura d'autant plus de sens qu'elle sera collectivement appropriée et qu'elle recueillera une large adhésion. Alors au plaisir de construire ensemble !

Addenda 2023 : la procédure de vote lors de l'AG 2023, conjugué à des problèmes récurrents autour de la gestion des adhésions et aux difficultés rencontrées par les ALF régionales a fait émerger des questionnements autour de la structuration de l'association et de son projet associatif. Ces questions nous semblant essentielles, l'ALF a ajouté ce nouvel objectif à ses orientations.

Objectif stratégique 4 : Repenser le projet associatif de l'ALF

L'évolution rapide des ludothèques (qui témoigne aussi d'une dynamique de reconnaissance) vient pointer les limites du fonctionnement de l'ALF tel qu'établi dans ses statuts de 2017. Nous avons ainsi relevé

plusieurs points qui invitent à faire évoluer le projet associatif : manque de clarté sur ce que recouvre le terme de « ludothèque » pour identifier les adhérents, évolution du modèle associatif vers le modèle public, passage du bénévolat militant à la professionnalisation, difficultés pour les ALF régionales de porter les missions du nationale, volonté de donner une place aux ludothécaires par rapport aux gestionnaires. L'ALF souhaite donc, en lien avec les ALF régionales, commencer à réfléchir à une restructuration permettant de mieux représenter et accompagner les acteurs des ludothèques.

L'équipe de l'ALF.